Comptabilité des assurances

Les fondamentaux de la comptabilité non-vie

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | ASSUR-8992071 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 175 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Comptabilité des assurances

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Distinguer les principaux états comptables en normes françaises
Maitriser la comptabilisation des opérations techniques
Maîtriser la comptabilisation des placements

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir une connaissance des bases de la comptabilité générale

Public concerné

Collaborateurs des fonctions comptabilité, finance, audit et contrôle de gestion
Toute personne amenée à intégrer le service comptabilité d'une compagnie d'assurances

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maîtriser l'environnement comptable

Visualiser la présentation générale des états financiers

- Bilan et compte de résultat

Spécificités du secteur et spécificités comptables
Impact sur les principes comptables

Découvrir les spécificités de la comptabilité non-vie

Comptabiliser les opérations techniques

- Primes : primes émises, primes acquises non émises (PANE), provision pour primes acquises non émises (PPNA), primes acquises
- Charge des sinistres : sinistres payés, charge de variation de provisions de sinistres à payer (PSAP)
- Calcul du S/P comptable

Exercices d'application : écritures de primes émises, écritures de PANE, écritures de PPNA, écritures de sinistres payés et de charge de variation des PSAP

Les autres provisions techniques

- Frais d'acquisition reportés
- Provisions pour risques en cours
- Provisions d'égalisation
- Provisions pour risques croissant

Exercice d'application : calcul d'une provision pour risques en cours

Comptabiliser les opérations de cession en réassurance
Comptabiliser les placements

- Les différentes catégories de placements
- Les principales écritures à l'acquisition, à l'inventaire et à la cession
- La provision pour dépréciation durable (PDD) et provision pour risque d'exigibilité (PRE)

Exercices d'application : écritures spécifiques d'ICNE (Intérêts Courus Non Echus), d'amortissement des primes de remboursement et écritures de dotation à la PDD et à la PRE après détermination

Comptabiliser les frais de gestion

- Charges par nature
- Charges par destination

Principales restitutions comptables

- Bilan
- Résultat en 3 tableaux

– Annexe

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.